

# ANALYSE

FPS - 2016

Enseignement : Mais où est passée la problématique du genre dans le Pacte d'Excellence ?



Femmes Prévoyantes Socialistes  
[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be)



Enseignement : Mais où est passée la problématique du genre dans le Pacte d'Excellence ?

**Rosine Herlemont,**  
Secrétariat général des FPS  
[rosine.herlemont@solidaris.be](mailto:rosine.herlemont@solidaris.be)

Editrice responsable: Carmen Castellano, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles.  
Tel : 02/515 04 01



## Mais où est passée la problématique du genre dans le Pacte d'excellence ?

Le Pacte pour un enseignement d'excellence est une initiative du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) destinée à « *identifier les moyens d'atteindre les objectifs d'amélioration des performances de notre système éducatif et de réduction des inégalités qui impactent la réussite.* »<sup>1</sup>

La thématique du genre interroge les inégalités entre les femmes et les hommes dans les rapports sociaux.

Depuis près de deux siècles, les féministes s'intéressent à l'éducation. Prenant conscience que les savoirs représentent un enjeu capital pour l'émancipation, elles réclament d'abord l'accès des filles à l'enseignement puis la mixité dans toutes les filières en luttant contre les discriminations liées au sexe en milieu scolaire.<sup>2</sup>

Si aujourd'hui, en théorie, les filières d'enseignement sont accessibles sans restriction tant aux filles qu'aux garçons, on peut cependant affirmer que les jeunes générations n'évoluent pas dans un système scolaire égalitaire.

La mixité est malheureusement loin d'être la règle dans les faits. Nombreuses sont les filières suivies soit, presque entièrement par des filles soit, presque entièrement par des garçons.

Ce constat n'a rien d'anodin quand on sait que le taux de chômage est beaucoup plus important dans les secteurs dits « *féminins* » et les salaires bien plus avantageux dans les secteurs dits « *masculins* ». <sup>3</sup>

Face à une telle situation, nous ne pouvons que saluer une réforme de l'enseignement stipulant parmi ses objectifs principaux la volonté de réduire les inégalités.

Encore faudrait-il que l'analyse de la question des inégalités entre les sexes intégrant la notion de genre soit considérée comme prioritaire. Or, nous allons le constater, là où nous affirmons qu'il convient de concevoir le genre comme un paramètre clé, un élément transversal devant être repris dans tous les secteurs faisant l'objet d'une étude, celui-ci est souvent relégué au second plan, voire à peine pris en compte.

---

<sup>1</sup> *Fédérer pour réussir*, Déclaration de politique communautaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2014-2019, p.22.

<sup>2</sup> *Filles, garçons et école: une question de genre* (2010) Analyse réalisée par Françoise Claude

<sup>3</sup> *Des femmes parmi les hommes : quels freins aujourd'hui à la mixité ?* (2015) Analyse réalisée par Julie Gillet



## Le système éducatif belge : genèse du Pacte

La liberté d'enseignement est inscrite dans la Constitution dès l'indépendance de la Belgique en 1830. L'enseignement libre signifie que n'importe qui peut ouvrir une école et y prodiguer l'enseignement qu'il veut sans condition à l'exception bien sûr de celle de ne pas enfreindre les lois, l'ordre public et les bonnes mœurs. Toutefois, l'école est soumise à reconnaissance (validité du diplôme) et subventionnement (financement) selon des critères fixés par les Gouvernants.

Depuis 1990, l'enseignement en Flandre et l'enseignement dans la partie francophone (Wallonie-Bruxelles) sont complètement scindés. Dès ce moment, leur organisation n'a cessé de diverger. La Flandre irait plutôt vers un système semi-privé autorisant une large autonomie des établissements par rapport à l'autorité publique. La partie francophone s'orienterait plutôt vers une unification des réseaux avec un « pilotage » public de plus en plus prononcé (examens communs à l'issue du primaire et du secondaire, inspection commune, etc.)

L'initiative du Pacte d'Excellence revient à Joëlle Milquet qui, comme ses prédécesseurs<sup>4</sup>, a voulu marquer son passage à l'enseignement par une volonté de refonder celui-ci devant l'énorme malaise des professeurs depuis que l'enseignement a été communautarisé en 1990.

Chaque fois, il s'agissait d'actionner le levier de la démocratie participative pour sortir de la crise. Sans grand résultat vu le carcan budgétaire...

Voici comment le Pacte nous est présenté sur sa page officielle :

*Le lancement d'un Pacte pour un enseignement d'excellence a été agréé dans le cadre de la Déclaration de politique communautaire de juillet 2014 qui a permis la constitution du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette déclaration précise que « la nouvelle législature s'ouvrira sur un Pacte pour un enseignement d'excellence ». En effet, « afin d'identifier les moyens d'atteindre les objectifs d'amélioration des performances de notre système éducatif et de réduction des inégalités qui influencent la réussite, le Gouvernement proposera un « Pacte pour un enseignement d'excellence » qui portera sur les 10 prochaines années ». Ce Pacte « sera précédé par une large consultation et une réflexion participative initiée dès le début de la législature. Chacun, qu'il soit enseignant, responsable d'établissement, élève, étudiant, parent, acteur syndical ou partenaire associatif, responsable économique, mandataire politique, doit être partie prenante des évolutions de notre système éducatif. »*

*La raison première du lancement du Pacte pour un enseignement d'excellence provient du fait que, malgré un financement au-delà de la moyenne européenne et des avancées importantes ces derniers temps en matière de maîtrise des savoirs de base et de lutte contre le redoublement, la qualité de notre enseignement reste encore insuffisante au regard de différents constats, et qu'il doit progresser encore largement en matière d'équité, de performance, de modernité et d'efficacité.<sup>5</sup>*

<sup>4</sup> Le Décret Missions (L. ONKELINKX), le Contrat pour l'École (M. ARENA), les Décrets Inscription puis Mixité (C. DUPONT) ainsi que les tentatives de M-D SIMONET

<sup>5</sup> <http://www.pactedexcellence.be/le-pacte-c-est-quoi/>



## Le Pacte : Objectifs et structure

Le Pacte se construit autour de **trois objectifs principaux**. Lutter contre les inégalités du système scolaire, améliorer la qualité des apprentissages des élèves (gagner des places dans le classement PISA<sup>6</sup>) et perfectionner l'utilisation des ressources dans le système scolaire (en clair, réaliser des économies de fonctionnement afin que les réformes coûtent le moins possible).

Afin d'identifier les moyens d'y parvenir, plusieurs structures ont été mises en place.

**Un comité d'accompagnement** qui se réunit au début du processus et à chaque fin d'étape en vue de se prononcer sur le résultat du travail proposé par le Groupe central. Il se constitue d'acteurs et d'actrices du monde de l'enseignement et du monde associatif (CPMS<sup>7</sup> mais aussi écoles des devoirs, *Lire et Écrire*, *Changement pour l'égalité* (CGé), associations de lutte contre la pauvreté, etc.) Ceci révèle la volonté politique d'une réflexion participative.

**Un groupe central** chargé d'assurer le suivi de l'élaboration et de l'exécution concrète du Pacte. Il se constitue des représentants des pouvoirs organisateurs<sup>8</sup>, des syndicats, des fédérations de parents, des représentants des ministres concernés (M.M. Schyns pour l'enseignement obligatoire, J.C. Marcourt pour l'enseignement supérieur), assisté par des représentant-e-s des six universités.

Douze **groupes de travail** composés d'experts se répartissant les quatre **axes de réflexion** définis par le gouvernement de la FWB : *Compétences et savoirs* ; *Lutte contre les inégalités* ; *Le travail en équipe* ; *Le pilotage et l'optimisation des ressources*.

Le pouvoir politique a également fait appel à un **consultant externe**, la société *McKinsey*, expert international en matière d'évaluation de systèmes scolaires afin d'établir un diagnostic des performances au sein du système scolaire en Fédération Wallonie Bruxelles.

Le cadre maintenant posé, voyons quelles sont les remarques que nous souhaitons formuler, de manière générale d'une part et sous l'angle du genre d'autre part.

---

<sup>6</sup> *Program for International Student Assessment* « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » ensemble de tests périodiques réalisés par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) destinés à mesurer et à hiérarchiser les performances des systèmes éducatifs dans le monde.

<sup>7</sup> Centres psycho-médico-sociaux

<sup>8</sup> Enseignement libre, des provinces et des communes



## Remarques générales : Complémentarité, cohérence et éthique

Les trois objectifs cités plus hauts ne sont pas nécessairement concurrents mais peuvent judicieusement se révéler complémentaires. Ainsi, la lutte contre les inégalités par l'amélioration des performances éducatives pourrait éviter les très coûteux redoublements, les décrochages scolaires ainsi que les relégations dispendieuses vers des filières qualifiantes improductives.

Malheureusement, nous l'avons vu, l'histoire nous le prouve depuis vingt ans, beaucoup de réformes éducatives d'ambition n'ont finalement donné lieu qu'à peu de changement. Seule une planification sur le long terme pourrait permettre de concrétiser de plus nombreuses et plus ambitieuses propositions. Sans savoir de quelle coalition sera composée la prochaine législature, le long terme semble compliqué à envisager. C'est pourquoi, le Pacte nous semble manquer de cohérence, d'autant plus que les politiques menées aux différents niveaux de pouvoir, ces trente dernières années, nous montrent que ce sont les impératifs budgétaires à court terme qui président principalement aux choix effectués.

Partant de là, nous pouvons déduire que si toutes les mesures préconisées ne passent pas, seront au moins retenues celles apparaissant dans la déclaration politique communautaire<sup>9</sup> (dans un souci de bon bilan de législature) à savoir la réforme de la formation initiale des enseignants ainsi que l'allongement du tronc commun jusqu'à quinze ans. Ces mesures, nous le constaterons, induiraient un changement favorable en termes de mixité et de reproduction des inégalités sociales.

En ce qui concerne l'éthique, l'implication du cabinet *McKinsey* nous pose question. Cette intrusion du monde privé avec ses valeurs de rentabilité n'a, à nos yeux, pas sa place dans notre système d'enseignement public. *McKinsey* se concentre sur la performance, plutôt que sur les apprentissages et de ce fait plus sur la compétition que sur l'émancipation. De plus, *McKinsey* intensifie les incohérences déjà mentionnées en saucissonnant les propositions du pacte d'un point de vue économique alors que, nous l'avons évoqué, elles perdent sens lorsqu'elles ne sont pas associées.

## Le Pacte et le genre

Nous venons de le mentionner, il y a fort à parier que deux mesures rentrent prochainement en application, celle de la réforme de la formation initiale ainsi que celle sur l'allongement du tronc commun. Correctement appréhendées, ces réformes pourraient s'avérer être de grands atouts pour la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

La réforme de la formation initiale, portant celle-ci à cinq ans, devrait permettre de mieux former les futurs enseignants à la problématique des inégalités sociales (y compris à celle du genre). À cet égard, il apparaît indispensable que les enseignants soient armés des outils leur permettant de débusquer et de combattre les mécanismes perniciose de discrimination genrée actuellement en œuvre dans les écoles.

---

<sup>9</sup> La déclaration politique communautaire est une « recueil » des intentions du gouvernement pour la législature en cours.



L'allongement du tronc commun devrait retarder les déterminants socioculturels (y compris ceux du genre) dans le choix des filières<sup>10</sup>. À l'heure actuelle, les deux premières années de l'enseignement secondaire sont communes à l'ensemble des élèves, c'est en troisième année que ceux-ci s'orientent vers l'une ou l'autre filière. Or, nous l'avons évoqué, nombreuses sont les filières suivies soit presque entièrement par des filles, soit presque entièrement par des garçons. Renforcer le tronc commun et par la même atténuer l'effet pervers d'une orientation stéréotypée constituerait un atout incontestable sachant que le taux de chômage est beaucoup plus important dans les secteurs « féminins » et les salaires bien plus avantageux dans les secteurs « masculins ».

À cette idée, nous estimons indispensable d'ajouter qu'il faudrait intégrer de manière explicite parmi les apprentissages qui le composent, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Cette dernière, pas encore généralisée dans les écoles, constitue un outil fondamental à l'heure de favoriser les relations égalitaires entre les jeunes

Les FPS défendent l'idée qu'il est fondamental de considérer le genre comme un paramètre transversal d'analyse de toutes les disciplines.

Analysé sous le spectre du genre, voici les carences que nous avons relevées dans le Pacte en termes de statistiques, de méthodologie de travail et de contenu.

Nous l'avons vu, pour la réalisation du Pacte, diverses structures ont été mises en place dont un comité d'accompagnement qui, nous l'avons relevé, témoigne d'une volonté politique de réflexion participative. Cependant, il est constitué d'à peine 20% de femmes, la parité ne semble donc pas avoir été jugée pertinente.

En ce qui concerne le travail réalisé par le groupe central, certains éléments nous interpellent.

Les statistiques qu'ils dégagent sont très peu ventilées selon le sexe. Quand elles le sont<sup>11</sup>, cela n'engendre aucune réflexion relative à la responsabilité de l'école dans les inégalités flagrantes qui existent entre les hommes et les femmes dans la société (écarts de salaires, plafond de verre, segmentation du marché de l'emploi,...).

Les inégalités scolaires sont majoritairement mesurées en termes de réussite en lien avec les inégalités sociales déterminées par l'indicateur socio-économique (ISE). Or, selon Nadine Plateau, *« ces deux indicateurs de l'équité que sont l'ISE et la performance échouent complètement à rendre compte des inégalités sexuées présentes à l'école de manière subtile et difficilement quantifiable. Cette conception de l'équité a pour conséquence de développer des politiques de prise en charge des écoles les moins performantes sans se préoccuper des formes spécifiques de discrimination des filles et donc d'échouer à empêcher que les inégalités sociales (entre les sexes) se transforment en inégalités scolaires (conditions discriminantes d'apprentissage pour les filles). »*<sup>12</sup>

<sup>10</sup> Tout en sachant que le tronc commun n'aura réellement d'efficacité que lorsqu'on aura mis fin à l'enseignement général pour mettre en place un enseignement pluridisciplinaire alliant compétences manuelles, intellectuelles et artistiques, de la maternelle à l'enseignement secondaire.

<sup>11</sup> Par exemple pour démontrer que les filles réussissent mieux à l'école que les garçons

<sup>12</sup> « Une lecture féministe du Pacte pour une Enseignement d'Excellence » Nadine Plateau, Chronique Féministe n°116, Université des Femmes, juillet/décembre 2015, p.51





Aurait-il fallu, dès le départ et de manière non ponctuelle, comme ce fut le cas, intégrer des personnes expertes du genre dans les groupes de travail. Ceci aurait permis que les analyses s'appuient sur des données ventilées selon le sexe et que la dimension de genre soit prise en compte dans l'interprétation de ces dernières. *« Il est temps de contester la pertinence scientifique des études et des statistiques qui sous-tendent les rapports de ces groupes de travail car ces travaux ignorent le genre en tant que catégorie d'analyse ou variable explicative, indispensable à la compréhension des phénomènes sociaux concernés. »*<sup>13</sup>

## Que faire ?

À l'heure où sont écrites ces lignes, tout est en place mais rien n'est encore joué. La plupart des groupes de travail n'ont pas encore rendu leur copie. Les conclusions n'ont pas encore été tirées. Tout est donc encore possible, encore faudrait-il que des voix féministes se fassent entendre aussi bien dans les milieux associatifs, les fédérations de pouvoirs organisateurs, les associations de parents que dans les organisations syndicales de l'enseignement. Pour ces dernières, on ne peut que déplorer que les hommes y jouent encore un rôle prépondérant alors que le milieu professionnel qu'elles représentent s'est très largement féminisé au cours des cinquante dernières années... Les médias généralistes, gourmands de la thématique scolaire en cette période de rentrée, pourraient également se faire le relais de cette lecture genrée du Pacte.

## Bibliographie

- Chronique Féministe n°116, Université des Femmes, juillet/décembre 2015

---

<sup>13</sup> « Une lecture féministe du Pacte pour une Enseignement d'Excellence » Nadine Plateau, idem, p.53





- Pacte Enseignement Excellence. État des lieux. GT1, juin 2015
- Pacte pour un enseignement d'excellence .Une lecture critique de la commission enseignement du CFFB,2015
- *Fédérer pour réussir*, Déclaration de politique communautaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2014-2019
- Traces de changements, ChanGement pour L'Egalité n° 226 mai/juin 2016, Dossier spécial Pacte
- *Le Pacte, c'est quoi ?* <http://www.pactedexcellence.be>
- « Filles, garçons et école :une question de genre », par Françoise Claude, analyse des FPS, 2010

## QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 10 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be)



Avec le soutien de :

